



Frédéric FOUQUET,
Maire de Brétignolles-sur-Mer

Édito

Chères Brétignolaises,
Chers Brétignollais,

Le réveil a sonné, l'été est terminé. Tout le monde a retrouvé son rythme quotidien, porté par les souvenirs d'une saison estivale festive. Concerts, spectacles, rencontres... Notre ville a, une fois encore, vibré au rythme de l'été. Je me réjouis que cette période se soit déroulée dans de très bonnes conditions, avec le soleil en prime !

Cette rentrée a revêtu une dimension particulière : nous sommes désormais dans une période pré-électorale qui impose une certaine retenue dans mes propos, et c'est en toute simplicité que je vous adresse ces quelques lignes. Dans cette nouvelle édition du journal, vous retrouverez les actions et projets qui continuent de faire vivre notre commune. Un point important y est développé : l'évolution de notre zonage en matière d'Habitat. Ce reclassement confirme et prend en considération la situation tendue dans laquelle se situe notre ville en matière de logement. Cette évolution de zonage va apporter de nouveaux leviers pour faciliter l'accès à la propriété à un plus grand nombre de personnes qui souhaitent se loger à Brétignolles-sur-Mer. C'est une opportunité importante pour accompagner les ménages dans leur parcours résidentiel et pour renforcer l'accès au logement sur le territoire. Nous souhaitons vous en informer largement.

Cette rentrée est aussi, pour moi, empreinte d'émotions. Elle est la dernière que je vis en tant que Maire. À cette occasion, je tiens à vous adresser un mot sincère de remerciements. Tout au long de ce mandat, j'ai eu à cœur d'agir pour notre commune, à votre service, guidé par l'intérêt général. Votre confiance m'a profondément touché et porté. C'était un honneur pour moi de m'engager pour notre Ville et je quitte mes fonctions nourri et enrichi des échanges, des débats et de la richesse humaine de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous de continuer à être heureux à Brétignolles-sur-Mer !

Quels dispositifs d'aide au logement ?



Contact



www.bretignollessurmer.fr
Tél : 02 51 22 46 00
Mail : mairie@bretignollessurmer.fr



[@Bretignollessurmer85](https://www.facebook.com/Bretignollessurmer85)
[Bretignollessurmer_ville](https://www.instagram.com/Bretignollessurmer_ville)

Sommaire



Actualités

Une invitation à redécouvrir l'histoire locale

p2

Grand angle

Se loger, se soigner

p4-5

À la loupe

Les principaux travaux

p7

Chiffre clé

36

C'est le nombre de parcelles de 50m² qui seront disponibles dans les jardins familiaux circulaires créés à La Girardière. Ce site sera géré par l'association des jardins familiaux brétignollais en lien avec la commune.



Sur le chemin de l'école : du nouveau à l'accueil périscolaire

298 écoliers brétignolles ont repris le chemin de l'école le lundi 1^{er} septembre 2025 ; 123 à l'école privée Notre-Dame et 175 à l'école publique Benjamin Rabier. Les effectifs de cette nouvelle année scolaire sont globalement stables. Toutefois, les enfants sont nombreux à commencer ou/et poursuivre leur journée à l'accueil périscolaire (matin et soir). En moyenne, 40 enfants fréquentent cet accueil le matin et ils sont près d'une centaine le soir. Comme la restauration scolaire, ce temps d'accueil, commun aux deux écoles, est assuré par la Ville qui a investi cet été pour rendre l'environnement des enfants toujours plus agréable. D'ores et déjà, une salle des émotions a été aménagée afin de permettre aux enfants d'avoir un coin calme favorisant les échanges. De plus, des équipements (cuisine, cabane, tables et bancs) seront installés cet automne pour pouvoir investir l'espace extérieur. Enfin, pour améliorer la qualité de ce moment et définir des objectifs communs, un projet pédagogique est en cours de révision. Ce projet de l'accueil périscolaire constitue une réflexion collective pour définir des enjeux éducatifs et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre en associant les agents municipaux concernés.



> Depuis la rentrée scolaire, la salle des émotions accueille les enfants qui le souhaitent durant le temps périscolaire.

Une invitation à redécouvrir l'histoire locale à travers un parcours inédit



> Extrait du dépliant « Vendée Patrimoine » consacré à la commune.

Au cours de l'été, la commune de Brétignolles-sur-Mer a diffusé son guide du patrimoine, fruit d'un travail collaboratif mené par un groupe de travail de passionnés

d'histoire locale. Ce projet, mené en partenariat avec le Département de la Vendée et son service Patrimoine/Archéologie, a permis de concevoir un document à la fois informatif et accessible, proposant un parcours « Vendée Patrimoine » structuré à travers les lieux emblématiques de la ville de Brétignolles-sur-Mer.

Le groupe de travail patrimoine, composé de six membres élus municipaux, a mené de nombreuses recherches afin de mettre en lumière des événements et des personnages marquants de notre Histoire, souvent méconnus. Depuis le Paléolithique jusqu'à la dernière Guerre Mondiale, ces récits passionnants sont au cœur du parcours proposé et donnent vie aux différents sites patrimoniaux de la commune.

Le guide, disponible dès à présent, intègre également un QR code renvoyant directement vers la page dédiée du site internet de la Ville, où les curieux et férus d'Histoire

Le nouveau skatepark sera ouvert à tous le 25 octobre 2025



> Le nouveau skatepark remplace les anciens modules devenus obsolètes.

Au Parc des Morinières, les 800 m² consacrés à ce nouveau skatepark ont fini de prendre forme fin septembre. Une forme ovale unique en son genre qui vient rappeler les vagues brétignolles et notre ville de sports de glisse. Ce site permettra aux pratiquants débutants et à ceux plus aguerris de s'amuser et progresser en skate, roller ou trottinette. Construit à côté du city stade et du foyer des jeunes, le skatepark vient compléter ce pôle d'équipements consacré aux jeunes. L'aménagement réalisé est conforme au règlement départemental de skate-board et de roller afin d'accueillir de potentielles compétitions départementales. Le Département de la Vendée a apporté une subvention de 50 000 € à la Ville pour cette construction dont le coût total est de 550 000 € TTC. Ce nouvel espace sera inauguré le samedi 25 octobre, juste avant d'être ouvert à tous à 12h.

peuvent retrouver l'intégralité des contenus, enrichis de photos, de témoignages et d'archives.

Les habitants, visiteurs et amoureux du patrimoine peuvent se procurer ce guide et ainsi partir à la découverte de l'histoire de Brétignolles-sur-Mer. Celui-ci est disponible en Mairie et à l'Office du Tourisme de Brétignolles-sur-Mer.

Pour prolonger l'exploration, d'autres histoires et découvertes sont à consulter en ligne sur le site de la Ville : www.bretignolles-sur-mer.fr/je-decouvre/



Arrêt sur images...



Mai 2025 – La Déferlante de Printemps

4 jours, 4 spectacles ! En mai dernier, la Déferlante de Printemps a déferlé avec une offre culturelle très variée. Place des Halles, c'est la compagnie québécoise Zeugma Danse qui a hypnotisé le public avec son énergie explosive, à la fois vibrante et émouvante.



Juin 2025 – Première fête de la Glisse

Beaucoup de monde a arpenté l'allée de Dunes 1 et son village surf à l'occasion de la 1^{ère} édition de cet événement. Une centaine de personnes a participé aux initiations proposées gratuitement (surf et sauvetage). Une initiative rendue possible grâce aux acteurs locaux des sports de glisse !



Juin 2025 – Fête de la musique

Chaque année, la ville est une scène ouverte à tous à l'occasion de la fête de la musique. Amateurs et associations locales ont le plaisir de prendre place dans différents lieux de la commune afin de vous partager leur goût pour les notes aux mille et unes saveurs.

Ça papote à la médiathèque municipale !



Le mois de septembre, c'est aussi la période de rentrée pour la médiathèque municipale. Les rendez-vous habituels sont alors de retour : raconte-moi une histoire, après-midi jeux de société mais aussi rencontres d'auteurs et ateliers créatifs. La médiathèque n'est en effet pas seulement un refuge pour les rats de bibliothèque, c'est un lieu culturel vivant à part entière où de nombreuses propositions d'activités et temps forts sont destinés aux petits comme aux grands. Le langage y sera à l'honneur lors du spectacle et des nouveaux rendez-vous programmés en novembre.

• **Paroles de bébé** : un moment tout en douceur pour les tout-petits et leurs parents. L'occasion d'éveiller les sens et le plaisir des mots chez les enfants de moins de 3 ans grâce à des lectures d'albums et de comptines.

Mercredi 12 novembre à 10h – Gratuit – Ouvert à tous – Sur inscription

• **Papotez Pages** : un moment d'échange entre adultes autour des livres. Lecteurs passionnés ou curieux occasionnels, ce rendez-vous vous permettra de partager vos lectures, de découvrir de nouveaux auteurs et de dialoguer autour de vos coups de cœur dans une ambiance chaleureuse.

Lundi 24 novembre à 17h – Gratuit – Ouvert à tous (adultes) – Sur inscription

• **Spectacle « Ni vues, ni connues »**

Spectacle bilingue français et langue des signes. Par la Cie Paroles de Lutins.

Mercredi 19 novembre à 18h – Gratuit – Dès 3 ans – Sur inscription.

+ **Infos et programme complet :**

www.mediatheque.bretignolles-sur-mer.fr

Avec la grainothèque, un peu comme on vient emprunter des livres, on peut déposer et prendre des graines.



Qui s'occupe du cours d'eau ?

Les cours d'eau de la commune de Brétignolles-sur-Mer sont majoritairement privés. Ce sont des cours d'eau dit non domaniaux, c'est-à-dire que chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau est propriétaire des berges et du fond jusqu'à la moitié du lit de la rivière. L'eau, quant elle, est un bien commun. En tant qu'éventuel propriétaire riverain de cours d'eau vous êtes donc garant du bon état de ce dernier, du libre écoulement et de la qualité des milieux aquatiques. Le code de l'environnement impose ainsi un entretien régulier, qui vise à maintenir le cours d'eau dans son lit, faciliter l'écoulement naturel et préserver la biodiversité.

Cet entretien comprend l'enlèvement des embâcles, débris et dépôts de sédiments visibles, ainsi que la gestion raisonnée de la végétation des rives par élagage ou recépage. En revanche, les travaux de curage, fortement réglementés, ne relèvent pas de l'entretien courant, et toute modification du profil du cours d'eau est interdite.

Pour accompagner les riverains, le Syndicat Mixte Auzance Vertonne met à disposition un guide pratique rappelant les règles et bonnes pratiques (à demander en Mairie). La commune en appelle ainsi à la vigilance et à l'implication de chacun pour préserver durablement l'environnement local.

Le projet Ekosentia, c'est quoi ?

De juin à août, 17 bénévoles brétignollais ont sillonné les chemins de notre commune dans le cadre du projet Ekosentia, en partenariat avec la Fédération Régionale des Chasseurs, le comité FF Randonnée Pays de la Loire, avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité. Ce projet participatif vise à réaliser un recensement et un inventaire qualitatif des chemins ruraux de notre territoire. Les objectifs sont les suivants :

- Améliorer la connaissance du réseau de chemins
- Évaluer leur qualité écologique
- Renforcer les continuités naturelles
- Valoriser ce patrimoine naturel et rural

Prochaine étape : les données recueillies par les bénévoles sur le terrain vont être analysées et compilées en plusieurs cartographies. Celles-ci permettront d'identifier clairement les chemins et voies communales praticables, qui sont fermés ou n'existent plus. De plus la commune disposera d'une cartographie de la valeur écologique des chemins ruraux (en référence notamment à la présence et la qualité des haies présentes), ainsi que d'une modélisation des "trames vertes".



>Un groupe de bénévoles pendant leur inventaire durant l'été.



Juillet 2025 – Personnel saisonnier

Une soixantaine de personnes ont été recrutées sur la période estivale afin de renforcer l'équipe d'agents municipaux alors que la population locale augmente. Différentes missions leurs sont confiées à l'école de voile municipale, aux services techniques, à la surveillance des plages (via la SNSM), à la mairie ou encore à la police municipale et au service enfance/jeunesse.



Juillet 2025 – Lundis électro

Initiés par l'association Beat de Plage, un nouveau rendez-vous est venu compléter l'offre de sorties estivales : les 4 Lundis Électro étaient l'occasion de se retrouver en fin de journée pour un apéro musical en bord de mer à la Sauzaie ou à la Normandelière.



Juillet 2025 – Mardis en scène

Autre nouveauté estivale : une scène ouverte organisée tous les mardis de juillet et août sur la Place des Halles. Porté par l'association des commerçants des Halles, ce rendez-vous hebdomadaire a proposé des concerts et spectacles variés en plein cœur du centre-ville, pour favoriser la rencontre entre artistes et public.



Se loger à Brétignolles-sur-Mer : des dispositifs d'aide au logement plus accessibles

Un arrêté du 5 septembre 2025 a modifié le zonage des communes pour l'accès aux dispositifs d'aide au logement. Brétignolles-sur-Mer passe désormais de la zone B2 à la zone B1 dans le zonage du code de la construction et de l'habitation. Cette évolution traduit la reconnaissance d'un marché immobilier local plus tendu.

Ce reclassement constitue une opportunité importante pour accompagner les ménages dans leur parcours résidentiel et renforcer l'accès au logement sur le territoire. Il permettra à un plus grand nombre de personnes qui le souhaitent de se loger à Brétignolles-sur-Mer grâce à une hausse des plafonds de ressources pour accéder aux dispositifs présentés ici :



PRÊT À TAUX ZÉRO (PTZ)

Valable pour l'achat d'un bien neuf (ou construction) voué à être résidence principale (personnes non propriétaires au cours des 2 dernières années), avec plafonds de ressources pour l'éligibilité et des prix d'acquisition relevés (respectivement +10% et +23%).



1. Suis-je éligible ?

A titre indicatif, voici les nouveaux plafonds de ressources pour être éligible au PTZ dans un foyer de 2 ou 4 personnes :

Prêt à Taux Zéro ou Prêt d'Accession Sociale	Zone B1 Plafonds de ressources (Revenu fiscal N-2)	Zone B2 Ancien classement
Plafond de ressources pour 4 personnes	72 450 €	66 150 €
Plafond de ressources pour 2 personnes	51 750 €	66 150 €

2. Quel est le montant maximum qu'il est possible d'emprunter en PTZ ?

Par exemple, voici les nouveaux plafonds des prix d'achat immobilier pour être éligible au PTZ dans un foyer de 2 ou 4 personnes :

Prêt à Taux Zéro	Zone B1 Plafonds de ressources	Zone B2 Ancien classement
Plafond de ressources pour 4 personnes	283 500 €	231 000 €
Plafond de ressources pour 2 personnes	202 500 €	165 000 €

Dépasser le seuil ne remet pas en cause l'éligibilité au dispositif mais définit le montant maximum pris en compte pour le prêt.

Le montant de votre PTZ est égal à une partie du coût total de l'achat dans la limite d'un plafond (cf. ci-dessus), et en fonction des ressources du foyer et du type de logement.

PRÊT D'ACCESSION SOCIALE (PAS)

Accessible avec plafonds de ressources pour l'éligibilité relevés (+10%). Les plafonds de ressources sont les mêmes que pour le PTZ.

A noter : le PAS peut être complété par un PTZ.

BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS) ET PRÊT SOCIAL LOCATION ACCESSION (PSLA)

Conditions d'accès élargies avec une hausse des plafonds de ressources pour l'éligibilité (+15% à +29%).

A noter : éligibilité au PTZ et/ou PAS.

PAS
Prêt Accession Sociale

En savoir +



Rappel : Qu'est-ce que le BRS et le PSLA ?

BRS

Grâce à ce dispositif d'accèsion sociale, les prix de vente sont bien en dessous de la moyenne locale, grâce à des avantages tels qu'un taux de TVA à 5,5%, une exonération de la taxe foncière... De plus, avec la clause anti-spéculative du Bail Réel Solidaire, ces logements resteront durablement abordables, ne pouvant être légués ou revendus qu'à des personnes dont les revenus respectent les plafonds de ressources de l'accèsion sociale. Concrètement, le ménage acquiert la partie bâtie et loue le terrain. Les terrains sont mis à disposition des ménages par une formule de bail de longue durée (jusqu'à 99 ans). Quant aux logements qui sont érigés sur ces parcelles, ils deviennent la propriété des acquéreurs. Grâce à ce mécanisme bonifié par des aides publiques, la baisse significative des prix s'opère.

PSLA

La location-accession est une formule d'accèsion progressive à la propriété. Concrètement : au cours d'une première phase dite « locative », l'accédant occupe son logement et verse une redevance composée d'une indemnité d'occupation et d'un complément qui constitue son épargne. Cette redevance est égale à la mensualité de son futur prêt, afin de pouvoir « tester » sa capacité de remboursement.

Exemples d'impact du passage en zonage B1 :

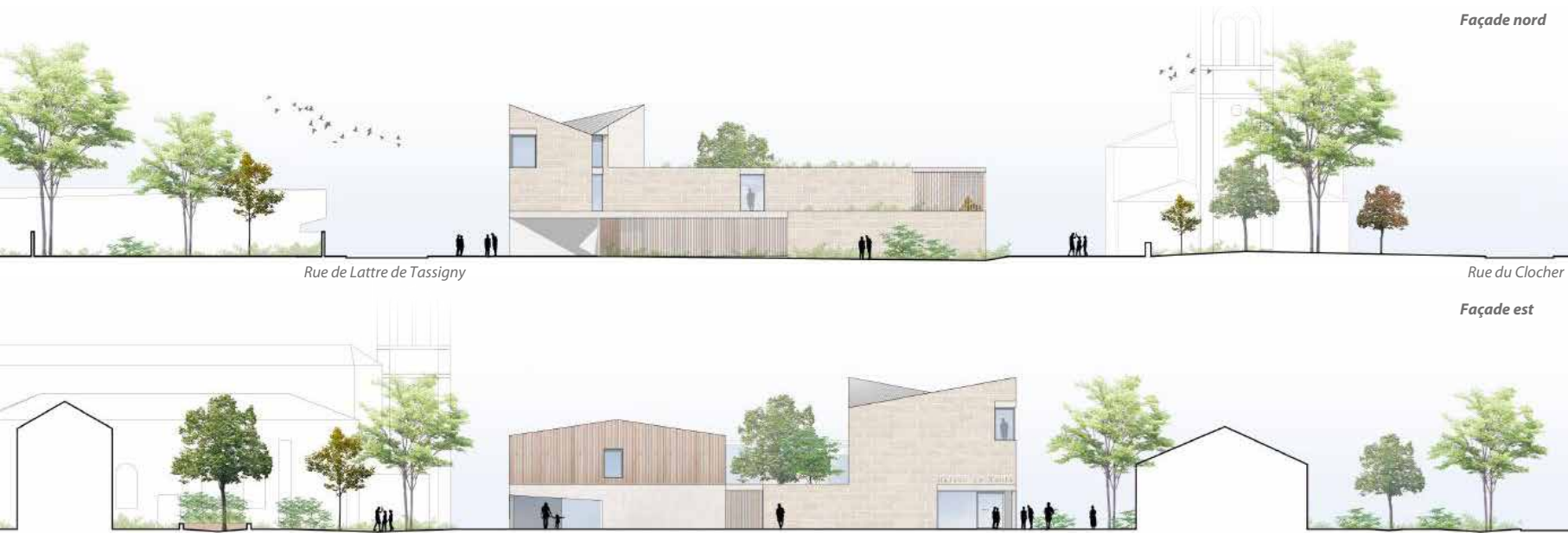
BRS et PLSA	Zone B1 Plafonds de ressources	Zone B2 Ancien classement
Plafond de ressources pour 4 personnes	82 871 €	64 910 €
Plafond de ressources pour 2 personnes	57 555 €	44 710 €



A ce jour, dans notre commune, 4 logements ont été vendus en BRS et 6 en PSLA. Prochainement, de nouveaux programmes immobiliers permettront d'acquérir un bien immobilier via ces dispositifs. Plus d'infos auprès du service Habitat/Logement : habitat@bretignollessurmer.fr

D'autres dispositifs, comme Loc'Avantages, restent inchangés avec ce zonage mais continuent de favoriser la mise en location de logements à loyers modérés tout en permettant de bénéficier d'un avantage fiscal pour les propriétaires. En complément, le dispositif « Coup de pouce Loc' à l'année » mis en place par la Ville pour les propriétaires particuliers souhaitant transformer leur résidence secondaire en location à l'année est maintenu. 7 logements ont été transformés depuis le lancement du dispositif, ce qui représente 55 400€ qui seront versés en plusieurs fois. Quant au dispositif "Coup de pouce accession" voué à favoriser l'installation de jeunes ménages en résidence principale, 7 dossiers ont été acceptés soit 31 500 € d'aides apportées par la Ville. D'autres dossiers sont en cours d'instruction.

L'architecture de l'extension de la Maison de Santé se dessine



L'architecte lauréat du concours de maîtrise d'œuvre de l'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire est l'Atelier Ronan Prineau. Il sera chargé de la conception et de la supervision du projet. Cette étape marque le coup d'envoi de la phase des études du projet qui aboutira au dépôt du permis de construire fin 2025. Suite à l'obtention du permis de construire et à l'appel d'offres des entreprises, la

première pierre sera posée au 3^e trimestre 2026 pour une livraison prévue au 1^{er} semestre 2028. Le projet présente les caractéristiques suivantes : construction d'une extension d'une surface complémentaire d'environ 750 m², réaménagement du bâtiment existant, aménagements extérieurs sur l'emprise projet. Coût estimatif des travaux : 2 380 000€ HT.



L'ancien coq du clocher de Notre-Dame de l'Assomption de Brétignolles sur mer



>M. Moreau intervenant sur le coq.

Mettons les choses au clair. Non, le coq qui orne le clocher des églises n'a rien de patriotique !

Auparavant, dans la mythologie grecque et romaine le coq était le messager des dieux ! Les romains, pour se moquer des gaulois, les nommaient « Gallus », qui en latin, voulait dire à la fois coq et gaulois, habitant de la Gallia, la gaulle.

Napoléon Bonaparte, lors de la mutation de la République par l'Empire, remplace le coq par l'aigle, car pour l'empereur : « *Le coq n'a point de force, il ne peut être l'image d'un empire tel que la France* ». Le coq Français réapparaît sous le règne de Louis Philippe, vers 1830. Ce dernier exige que l'oiseau figure sur les boutons d'uniformes et les étendards de la garde nationale, sur les pièces de monnaie, les timbres et certains édifices.

C'est l'époque où l'église de Brétignolles est en totale réfection. En **Février 1835** sont installés entre autres, l'autel de la vierge, l'autel de St Jean-Baptiste, la sculpture du Christ en orme qui sont tous les trois maintenant des œuvres protégées du Patrimoine, puis le Maître autel en marbre blanc et UN COQ TOUT NEUF EST PLACE EN HAUT DU CLOCHER.



Réalisé en cuivre repoussé en 1835, il est avec ses pattes et sa boule, un témoignage typique de sa période de fabrication.

En 1960, Après 125 ans de « Girouettage » au sommet de l'église, il a été descendu sur la terre ferme par Monsieur Bernard Moreau, forgeron, qui dans le même temps a procédé à son remplacement par le coq qui nous domine toujours actuellement (celui-ci ne possède pas de pattes).

Monsieur Moreau avait pris le soin de laisser un témoignage de cette date mémorable, en l'inscrivant sur un papier placé dans un petit tube d'aluminium glissé dans les entrailles du coq. Hélas, lorsqu'en 2024, en présence de Monsieur Moreau, nous avons « opéré » le coq pour en extraire le tube, l'électrolyse du cuivre l'avait réduit en poussière et mangé le papier.

Du haut de son clocher, ce coq a été le premier témoin de l'histoire de notre ville. Il a connu la foudre, il a vécu les guerres. En 1940 il fût pris pour cible par l'occupant et traversé de part en part, ce qui nous permet de dire depuis que « **notre coq possède deux trous de balle** ».

Après bientôt 200 ans d'existence, le coq vient d'être restauré, en novembre 2024 par Yvon Brousseau, jeune retraité de Brétignolles et il est visible dans les locaux de la Mairie.

EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous rappelons aux lecteurs que les textes publiés dans cette rubrique sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Chères bretignollaises, chers bretignollais

A l'approche des prochaines élections municipales, la réglementation impose à la liste majoritaire de rester neutre et sobre en terme de communication durant les 6 mois précédant cette échéance.

Par conséquent, nous avons décidé de ne pas vous adresser de tribune politique afin de respecter ces règles mais continuons de tout mettre en œuvre pour Réussir Brétignolles.

Les élus de Réussir Brétignolles-sur-Mer

Restons sereins

En cette fin de mandat, les élus de Citoyens par nature remercient cordialement leurs électeurs et leurs soutiens. L'opposition des idées, c'est surtout une alternative nécessaire qui permet à tous de partager des visions différentes pour notre commune afin qu'elles soient profitables à l'épanouissement de chacun.

Les élus de Citoyens par Nature regrettent les attaques personnelles émanant certainement d'une minorité qui refuse le débat démocratique. Débat pourtant nécessaire au profit de tous les bretignollais pour une vie municipale saine. De tels agissements devraient être censurés lors de la parution du Paroles de Brétignolles.

Les élus doivent travailler pour leur commune et non pour leur mandat, avec des réalisations, nécessaires, utiles, qui puissent apporter satisfaction. Il faut reconnaître que des travaux ont apporté des améliorations certaines comme par exemple l'aménagement de la rue de la petite Sauzaie...

Les projets majeurs engagés par la majorité tels que la Parée ou la Normandelière n'ont pas vu le jour. La complexité de ceux-ci et les enjeux sont tels qu'ils ne pourront pas aboutir si la commune est divisée. La coordination avec l'agglomération est inévitable. Les élus doivent être constructifs et surtout éviter des rivalités stériles.

D'ailleurs, nous regrettons que M. le Maire ait engagé un pourvoi en cassation, pour le secteur de la Normandelière. Une telle décision conduit à retarder l'aménagement tant attendu. La remise en état demandée par le Préfet permettrait de récupérer la somme d'environ 2 M€ que l'agglomération du pays de Saint Gilles verserait pour compenser les frais d'études engagés pour un projet de port impossible.

Durant ce mandat, les bretignollais ont vécu une forme d'apaisement. Il est souhaitable que pour l'avenir de Brétignolles une situation sereine perdure. Les élus de Citoyens par nature s'attacheront à préserver un climat bienveillant.

Les élus de Citoyens par Nature

Stade : de nouveaux tribunes-vestiaires



Construites au début des années 1990, les tribunes-vestiaires du Parc des Sports accueillent les bureaux et salle de réunion utilisés par l'association ESMBB, la salle de judo ainsi que les vestiaires sportifs.

Un diagnostic structure du bâtiment a été réalisé en mars 2023. Il a mis en évidence la nécessité de procéder à une reprise complète de la charpente et de la toiture. Compte tenu de la nécessité de procéder à ces travaux de sécurité et de conformité, il est apparu pertinent de compléter l'intervention avec des travaux d'amélioration de performance énergétique avec les remplacements des fenêtres des vestiaires et la pose d'une isolation sous toiture ou encore le ravalement de la façade avec la reprise des fissures.

Ces travaux ont été réalisés durant l'été afin d'impacter le moins possible les activités du stade et ils se sont achevés fin septembre. Le montant total des travaux s'élève à 355 440,67 € TTC. En parallèle, l'association ESMBB a accepté de réaliser la mise en peinture des mains courantes. Les agents municipaux se sont quant à eux chargés de reprendre les peintures des vestiaires joueurs et arbitres.

Les principaux travaux de l'automne

En cette fin d'année, plusieurs chantiers débutent sur la commune. Dans la continuité du réaménagement complet de la rue de la Petite Sauzaie, c'est au tour de la rue de la Traversée d'être entièrement refaite. Les travaux de remplacement des canalisations d'eau potable ont débuté. Ensuite, l'enfouissement des réseaux et le changement de l'éclairage public seront effectués avant une réfection complète de la chaussée. Fin des travaux prévue en mars 2026.

Également prévus cet automne :

- Cimetière St Grégoire : création de caveaux et cavurnes d'ici fin octobre 2025
- Rue de l'Aubraie : effacement des réseaux d'octobre à décembre 2025



>Rue de la Traversée.

Les jardins familiaux de la Girardièrre en voie d'achèvement



Le nouveau projet de création de jardins familiaux, situé rue des Aubépines à La Girardièrre, prend forme sur une parcelle communale de 1 hectare. La particularité de ce projet est que ces jardins familiaux (36 parcelles de 50 m²) seront aménagés de manière circulaire afin de répondre à une volonté d'intégration paysagère mais aussi et surtout pour un accès central à la ressource en eau. Sont également prévus : le renforcement bocager autour de la parcelle, la création d'une mare et un espace de réserve pour un projet futur et l'évolution du lieu. L'objectif des jardins familiaux est

de permettre un accès à une alimentation de qualité, créer du lien social et favoriser la biodiversité. Ont récemment été réalisés l'aménagement de la parcelle et la préparation des cercles. En octobre, le bâtiment sera installé et les sols seront préparés avec un engrais vert. L'inauguration pourra se faire début 2026 avec un début d'exploitation au printemps. Pour gérer ce nouveau site, l'association des jardins de Saint-Grégoire est devenue l'association des jardins familiaux brétignollais. Elle assure la coordination des jardins familiaux de Saint-Grégoire et de ceux de la Girardièrre.

Une Délégation de Service Public pour Les Gâtinelles



La CAF de l'Allier a manifesté au printemps dernier son intention de céder les biens qu'elle détient sur la Ville de Brétignolles sur Mer constituant actuellement le Centre de Vacances et Camping des Gâtinelles tout en exprimant le souhait que ces terrains conservent une vocation d'accueil à dominante sociale et touristique, en cohérence avec l'usage historique du site.

La Ville, pleinement consciente de la richesse de ce poumon vert en pleine ville et de l'intérêt stratégique de ce foncier pour l'intérêt général, s'est engagée à acquérir ce domaine et a engagé une réflexion approfondie sur les conditions de poursuite de l'activité et sur la structuration d'une offre adaptée aux enjeux du tourisme social et solidaire.

Cette acquisition de l'ensemble des parcelles représentant une surface totale de près de 6.5 hectares, idéalement situées en centre-bourg permettra de protéger ce site à l'avenir, de toute spéculation immobilière privée. Dans ce cadre, une procédure de Délégation de Service Public (DSP) a été retenue. Elle vise à confier la gestion du site à un opérateur spécialisé à travers une convention, tout en garantissant la continuité d'un service public à vocation sociale, inscrit dans une logique de développement touristique raisonné et de valorisation du patrimoine communal. Le délégataire sera choisi en fin d'année 2025.



Dans le baromètre vélo 2025 de la Fédération française des usagers de la bicyclette - FUB - la Ville de Brétignolles-sur-Mer a de nouveau été récompensée dans les catégories "Petites Villes" et "Région Pays de la Loire" en se hissant sur le podium à la deuxième position.





Le dico d'Hugo

Autochtone adjectif et nom. Une espèce autochtone (ou indigène) est une espèce animale ou végétale qui est présente naturellement dans une région donnée, sans avoir été introduite par l'homme, volontairement ou accidentellement. Elle fait partie intégrante de l'écosystème local, ayant évolué en interaction avec les autres espèces et les conditions environnementales du territoire.

Retrouvez les chroniques mensuelles d'Hugo « Ouvrons l'œil ! » sur : bretignollessurmer.fr/ouvrons-œil

Elections municipales : 15 et 22 mars 2026



Le premier tour des prochaines élections municipales aura lieu le 15 mars 2026, et le second tour sera organisé le 22 mars dans les communes dans lesquelles cela sera nécessaire. Vous pouvez vérifier dès à présent sur la liste électorale de quelle commune vous êtes inscrit sur service-public.fr. Si vous avez déménagé, vous devez déposer une demande d'inscription sur la liste électorale de cette commune au plus tard le vendredi 6 février 2026.

Dans certains cas, votre demande d'inscription peut être déposée plus tard. Vous pouvez ainsi demander à être inscrit sur la liste électorale d'une commune jusqu'au 5 mars 2026, notamment si les événements suivants sont arrivés après le 6 février 2026 :

- vous avez acquis la nationalité française ;
- vous avez déménagé dans une autre commune pour un motif professionnel ;
- vous avez recouvré le droit de vote après en avoir été privé par décision de justice.

Démarche en Mairie ou en ligne :
<https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/>

Octobre rose

La Ville se mobilise afin de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein. Chaque année, grâce aux initiatives organisées par des associations locales, des fonds sont récoltés pour faire avancer la recherche. La prochaine initiative en ce sens sera la mobilisation pour l'AFM-Téléthon.



Quelles sorties dans les mois à venir ?

Le guide des sorties automne/hiver est disponible en ligne mais aussi en version papier sur demande à la Mairie et à l'office de tourisme. Retrouvez-y les événements organisés par la commune et ceux annoncés par les associations locales.



Quinzaine de la santé mentale

La santé mentale étant la grande cause nationale de l'année 2025, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Brétignolles-sur-Mer a choisi de proposer des temps forts dédiés à cette cause durant une quinzaine de la santé mentale du 5 au 19 novembre. Retrouvez toutes les infos et le programme complet sur le site internet de la Ville ainsi que dans une brochure disponible en Mairie.



Ne manquez pas les infos de la Ville de Brétignolles-sur-Mer !



Ne manquez pas les infos de la Ville de Brétignolles-sur-Mer !

Il est possible d'épingler notre site internet sur l'écran d'accueil de votre smartphone (comme une appli) et vous pouvez sélectionner vos préférences si vous souhaitez être notifiés.

Comment ça fonctionne ?
Suivez le tutoriel sur : www.bretignolles-sur-mer.fr/systeme/notifications/

Mémo

La collecte de la Banque Alimentaire aura lieu au Super U de Brétignolles-sur-Mer les 28 et 29 novembre 2025.
Merci de votre générosité !

